



Éclairage public

Depuis 2022, la commune a entrepris la modernisation de son éclairage public en remplaçant progressivement les anciens lampadaires par des dispositifs à LED. Ce type d'éclairage est plus performant et beaucoup moins énergivore.

Par ailleurs, conformément aux exigences de la loi sur l'énergie, la commune a mis en place l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, entre 23h00 et 5h00. Les effets combinés de ces mesures sont déjà visibles.

La consommation a effectivement été réduite de près de moitié. Cependant, en raison du prix de l'énergie, les dépenses sont restées quasiment inchangées. Sans les mesures mises en place, nos coûts, comme indiqué ci-dessous, auraient été presque deux fois plus élevés.

Année	Consommation (kWh)	Coûts	Coûts sans rénovation
2020	105 580	17 778	17 778
2021	102 871	17 362	17 820
2022	98 435	16 695	17 907
2023	72 016	15 563	22 816
2024	57 616	16 920	31 005
Total	436 518	84 318	107 326

